



Réponse d'une Question au Gouvernement

Bruno Belin
Sénateur de la Vienne 

Publiée dans le Journal officiel le 30/05/2024, page 2482

Suite à la Question Ecrite du Sénateur BELIN n° 11055 publiée le 04/04/2024

« Les décisions de suspension de l'aide publique au développement (APD) française - hors aide humanitaire - prises successivement pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger s'étendent aux cofinancements de l'État aux projets de coopération qu'y conduisent les collectivités territoriales françaises.

Pour autant, dans les trois cas, ces décisions n'ont pas d'effet juridique sur la coopération décentralisée, qui reste soumise aux dispositions pertinentes du Code général des collectivités territoriales. Ainsi, au Niger et au Burkina Faso, la suspension de notre aide publique au développement n'empêche en rien les collectivités territoriales françaises de poursuivre leurs engagements sur fonds propres ou avec l'appui d'autres bailleurs, conformément au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Dans le cas du Mali, ce sont des dispositions réglementaires prises par les autorités maliennes qui ont conduit le ministère de l'Europe et des affaires étrangères à recommander, en novembre 2022, aux collectivités territoriales françaises, de mettre fin à leurs actions de coopération décentralisée, la poursuite de celles-ci étant susceptible de rendre leurs partenaires maliens passibles de poursuites judiciaires.

Par ailleurs, au vu de la détérioration de la situation humanitaire et des besoins de populations civiles très affectées par l'instabilité politique et la violence terroriste, nous avons décidé de maintenir notre aide humanitaire et de poursuivre certains projets qui bénéficient directement aux populations des trois pays. Il est ainsi possible, pour les collectivités territoriales françaises qui le souhaitent, d'agir en faveur de leurs partenaires en soutenant financièrement ces projets.

Conscient du rôle de la coopération décentralisée dans le maintien et l'approfondissement du lien fort qui lie les populations et des dynamiques de développement qu'elle suscite, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères reste pleinement mobilisé pour trouver les meilleures réponses face aux enjeux actuels. »